

LES VOEUX DU MAIRE

Chères Moseniennes, chers Moseniens,

Nous avons fait le vœu que l'année 2021 s'achèverait sous de bons auspices mais la pandémie est tenace !

Une deuxième année où nos vœux vous parviennent par écrit, faute de nous réunir sereinement, nous privant momentanément, d'échanges sur l'avenir de notre village.

Les actions et projets de notre mandature nécessitent de vous y associer pleinement. D'ores et déjà, nous vous donnons la parole en fin de chaque séance du conseil municipal pour répondre à vos sollicitations ou prendre en compte vos suggestions sur notre quotidien. Prochaine étape : associer dans la composition des commissions municipales des personnes référentes afin de débattre plus largement sur les sujets soumis à avis avant décision. Ces commissions municipales évolueront en comités consultatifs.

Des temps d'échanges seront organisés pour une nouvelle dynamique de démocratie, telle que nous l'avons envisagée dans notre programme électoral.

Chaque Mosenien et Mosenienne a sa place dans le devenir de notre village. Vous connaissez votre quotidien, vous avez des idées, nous devons vous donner les moyens de vous exprimer (réunions publiques, boîte à idées, réseaux sociaux ...).

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons aborder 2022 : créer un lien fort et permanent entre nous, de conviction, d'engagement, de solidarité pour que chaque projet soit le fruit d'une vision partagée au bénéfice de notre village et du bien-être de tous.

2022 marquera une étape importante pour la dynamique et l'identité de notre village par la création de commerces de proximité dont une boulangerie. J'espère que ce projet ambitieux, que nous menons pour vous, aboutira dans l'objectif d'une ouverture au 4ème trimestre 2022.

Souhaitons que 2022 soit un millésime exaltant, gardons ensemble un formidable élan d'optimisme et beaucoup d'énergie pour, toujours, aller de l'avant !

Tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches

Geneviève VAROQUI

Bien à vous
Geneviève



Meilleurs Vœux



ALBUM - De SEPTEMBRE à DECEMBRE 2021



Septembre
Soirée sud américaine



Octobre - Théâtre

Novembre - Danse



Novembre
Salon d'automne



Décembre
Téléthon



Décembre
Goûter CCAS des anciens



Décembre
Noël des enfants



NOTRE CADRE VIE

NOUVEAUX BANCS

Fin 2021, de nouveaux bancs ont été installés dans différents points du village. En concertation avec des "anciens" nous avons déterminé quelques lieux qui n'en étaient pas pourvu afin de créer des zones de pause pour les promeneurs. Des bancs existants ont également été remplacés.

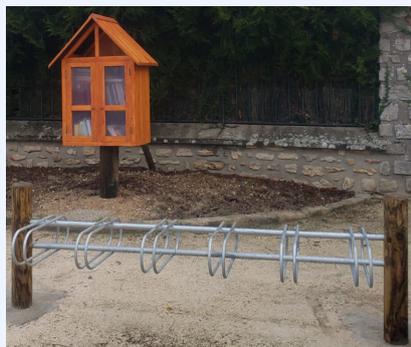


BOITES A LIVRES

Les avez-vous remarquées ? Deux boîtes à livres ont fait leur apparition sur notre commune : place de l'Eglise et au carrefour rue de Blandy / rue Brulard. Ces boîtes ont été réalisées par des élèves du CFA de Nangis, livrées en bois brut, et nos services techniques les ont mises en couleur. Maintenant c'est à vous d'en faire bon usage.

PARC A VELOS

Evolution et amélioration du mobilier urbain : un parc à vélos a été installé en ce début d'année sur la place de l'Eglise. Nos amis cyclistes pourront y stationner leurs vélos en toute sécurité.



MAISON MEDICALE A CHAMPEAUX

Une bonne nouvelle pour les administrés souvent confrontés au manque de structures médicales. La commune de Champeaux a signé le 21 octobre 2021 avec l'intercommunalité une convention de partenariat pour la création d'une maison médicale dont l'ouverture est prévue en 2024. Elle regrouperait 2 médecins généralistes, 2 infirmiers, 1 kiné et un ostéopathe. La délocalisation de la pharmacie sur le même secteur est par ailleurs envisagée. A suivre....

CRISENOY Projet de construction d'un établissement pénitentiaire

Concertation préalable du 17 janvier au 25 février 2022.

Pendant cette période vous pouvez :

- Consulter le dossier de concertation disponible en ligne sur www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr ou en version papier à la Mairie de Moisenay.
- Déposer une contribution en ligne ou sur le registre public déposé en mairie de Crisenoy.
- Participer à la réunion publique du 3 février 2022 (19h/21h) à la salle des fêtes de Crisenoy (cette réunion sera retransmise en streaming sur le site de la concertation et sur le site www.apij.justice.fr).
- Vous rendre à la permanence tenue par le Ministère de la justice le 16 février 2022 (16h30 - 19h30) à la mairie de Crisenoy.

BIBLIOTHEQUE - RECHERCHE DE BENEVOLES

Dans l'objectif d'une réouverture de la bibliothèque, nous devons d'ores et déjà constituer une équipe de bénévoles : nous recherchons un minimum de 4 personnes afin de constituer des binômes disponibles sur des créneaux réguliers toutes les semaines, ayant quelques connaissances littéraires, à l'aise avec les outils informatiques et sachant être force de proposition dans l'organisation de la bibliothèque et sa potentielle évolution vers des finalités supplémentaires (ludothèque, point d'accès numérique,...). Les candidats peuvent se faire connaître en mairie.





LES DECHETS

RAPPEL : à partir du 31 JANVIER 2022 la collecte des déchets par le SMITOM évolue. Les jours de collecte sont modifiés. Seuls les déchets placés dans les containers seront ramassés.

Déchets ménagers (bac noir) : Jeudi

Emballages (bac jaune) : Mercredi

Déchets verts : du 15 mars au 15 décembre 2022

Mini déchetterie : Samedi de 9h à 12h

Accès règlementé par carte - Dépôts limités

Déchetterie : rue des prés Borets - Le Châtelet en Brie



Rues de l'Acacia, de la Fontaine Minard, du Mont, du Parc, Cour Gausson

Ramassage des déchets ménagers effectué le Vendredi



INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Calendrier électoral 2022 :

Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 20 janvier au 19 février 2022.

La réponse par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre les documents explicatifs nécessaires à la connexion au site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous n'avez pas la possibilité de répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'occupants puis conviendra d'un RV pour venir les récupérer.

Pour les maisons individuelles disposant d'une boîte à lettres clairement identifiée, les documents seront déposés à l'intérieur évitant ainsi une visite à votre domicile.

Les agents recenseurs de notre commune :

Pauline ALBERTI
Martine LE PLEURIAN
Jean-Luc LE PLEURIAN

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Lundi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Mardi	FERME
Mercredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h - 16 h à 19 h
Vendredi	9 h à 12 h - 16 h à 18 h
Samedi	9 h à 12 h

HORAIRE
MAIRIE



Lundi	9 h à 11 h
Mardi	9 h à 11 h
Mercredi	9 h à 11 h - 16 h à 18 h
Jeudi	9 h à 11 h
Vendredi	9 h à 11 h
Samedi	9 h à 12 h

HORAIRE
AGENCE
POSTALE